

# Conditions générales de location, contrat de location

Propriétaires : Eric et Florence JULIAN 11 rue Pascal 63000 Clermont-Ferrand Tél : 0473929456 - 0698242840

Personnes à contacter pour la remise des clés : Mr et Mme JULIAN quartier Pouvarel 26170 Mollans-sur-Ouvèze Tél : 0475287281

Capacité de la location : 4 adultes, 2 enfants

Prix du séjour : 450€ la semaine en basse saison, 700€ en haute saison (mois de juillet et août) - (1300€, 2 semaines consécutives) – Acompte demandé : 30% du montant

Date du séjour du : \_\_\_\_\_ à partir de 16 h au \_\_\_\_\_ à 10 h

**Identification des locataires** : M. Mme. Melle : .

Adresse :

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone :

Nombre de personnes : Adultes :

Enfants :

## **Article 1 : Réservation**

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte représentant 30% du séjour et un exemplaire du présent contrat de location signé par le client ont été retournés à : "Eric et Florence JULIAN, 11 rue pascal 63000 Clermont-ferrand" au minimum 90 jours avant le début de la location.

## **Article 2 : Règlement du solde**

Le client devra verser le solde du séjour le jour de l'entrée dans la location

## **Article 3 : Durée du séjour**

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

## **Article 4 : Conclusion du contrat**

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire.

## **Article 5 : Annulation par le locataire**

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée. Si l'annulation a lieu avant l'arrivée dans les lieux, l'acompte reste acquis au propriétaire.

Si le séjour est écourté le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

## **Article 6 : Annulation par le propriétaire**

Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées.

## **Article 7 : Arrivée et état des lieux**

Le locataire doit se présenter le jour prévu à 16 heures. En cas d'arrivée tardive ou différée le locataire doit prévenir le locataire. Le départ du lieu rangé et nettoyé se fera à 10 heures.

Un inventaire est établi en commun par le locataire et le propriétaire à l'arrivée dans la location. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la location et avant le départ.

Le ménage de fin de séjour peut se faire sur demande, il sera facturé 50 €.

## **Article 8 : Dépôt de garantie ou caution**

A l'arrivée du locataire, une caution de 300 € est demandée par le propriétaire. Ce dépôt est restitué à la sortie des lieux, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées. En cas de départ anticipé empêchant le constat de sortie des lieux, le dépôt de garantie sera renvoyé au locataire dans un délai maximum d'une semaine.

## **Article 9 : maison et environnement**

Les photos présentées sur le site « faceauventoux.fr » ne permettent pas de rendre compte de l'ensemble de la location, elles ne sont donc pas contractuelles et peuvent varier selon les saisons !

## **Article 9 : Utilisation de la location**

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location. Le présent contrat est établi pour une capacité maximale de 6 personnes, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires.

## **Article 10 : Assurances**

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurances type villégiature pour ces différents risques.

## **Article 11 : Paiement des charges**

En fin de séjour, le locataire doit acquitter auprès du propriétaire les charges non incluses dans le prix.

L'électricité est comprise à raison de 8 Kwh par jour, elle sera facturée 0,13€ par Kwh supplémentaire.

Le locataire : Je soussigné : .....déclare être d'accord sur les termes du contrat.

A : ..... le ..... (signature du locataire précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Le propriétaire :



### 5) Les services :

Médecin : Mollans-sur-Ouvèze à 5 Kms ou Vaison-la-romaine à 10 Kms ou Buis-les baronnies à 10 Kms

Pharmacie : Vaison-la-romaine à 10 Kms ou Buis-les baronnies à 10 Kms

Tous commerces : Mollans-sur-Ouvèze, Vaison-la-romaine à 10 Kms ou Buis-les baronnies à 10 Kms

Boulangerie (extra) : Dans le village de Faucon

### 6) Loisirs :

Piscine découverte : Vaison-la-romaine à 10 Kms ou Buis-les baronnies à 10 Kms

Baignade : vallée du Toulourenc à 5 Kms

Escalade : Buis-les-baronnies, Saint-Léger-du-Ventoux, dentelles de Montmirail, Les 3 rivières ... , VTT, vélo de route, trail, randonnées,

Tennis : Vaison-la-romaine à 10 Kms

### 1) Les tarifs :

Haute saison : première semaine de juillet à la dernière semaine d'août : 750 €

Basse saison : toutes les autres semaines : 450 €

### 2) Aperçu de l'hébergement :

RDC : Séjour de 35 m<sup>2</sup>, TV, poste radio, canapé, canapé "clic/clac", – Cuisine équipée de 15 m<sup>2</sup>, gazinière, réfrigérateur-congélateur, lave-vaisselle, lave-linge – Chambre1 de 15 m<sup>2</sup> avec lit 140/190  
ETAGE : Chambre2 de 15 m<sup>2</sup> avec 2 lits en 90/190 –  
Chambre3 de 15 m<sup>2</sup> avec lit 120/190 et lit 90/190 –  
Salle de bains 10 m<sup>2</sup> avec baignoire et lavabo – WC

Ne pas utiliser le lave-linge en même temps que le lave-vaisselle.

### 3) Environnement :

Piscine de 10m X 5m (profondeur de 1m20 à 1m50), terrain de pétanque, vue dégagée sur le Mont-Ventoux  
Maison au milieu des vignes, non clôturée, aménagement extérieur en cours de finition.  
Barbecue "à l'ancienne", ceps de vigne fournis –

**ATTENTION ! pas de barbecue par fort mistral, risque d'incendie.**

Terrasse avec 2 tables de jardin, parasol.

### 4) L'accès :

Il faut se rendre à Faucon (84) via **Vaison-la-romaine (84)** – A7 sortie Bollène, A9 sortie Orange-centre.  
A Faucon prendre la direction Buis-les-baronnies, le chemin qui mène à la maison est à 800 mètres du panneau de sortie du village de Faucon, après une série de virage et un beau mur en pierres sur la droite, c'est le deuxième chemin à droite qui est au milieu des vignes (noté 1382 route de Buis-les-baronnies).

